Fiche « Ils l'ont fait, c'est possible! »

Bricabracs, Espace éducatif et social

Fiche Rédigée par l'équipe de Bricabracs

Table des matières

Bricabracs, espace éducatif et social 2
Introduction 2
Chronologique de la mise en place des différentes étapes de développement du projet. 2
Descriptions du Projet : 3
Étape 1 : Déclencheur et Intention 3
Novembre 2014 / Le déclencheur : Quitter l'éducation nationale 3
Une continuité d'intentions 3
Etape 2 / décembre 2014 /Déclaration administrative de l'association 5
Etape 3 / Décembre 2014 – juin 2015 / Création de l'école et de la vie associative 5
Des réunions hebdomadaires pour construire le projet 5
Changement de bureau 5
Projet pédagogique et social 5
Étape 4 : Ouverture de l'espace éducatif dans les quartiers nord 9
Étape 5 : implantation dans le lieu, nouveau local, nouvelle équipe (conseil de fonctionnement) et révision des statuts 10
Les perspectives 12
Points forts et opportunités 12
Les principales difficultés et menaces 14
Notre hébergeur / la paroisse : 14
Aspect Politique : 14
Aspect humain 14
Modèle économique et financement. 14
Aspect juridique 15
Annexes / 15

l'agora
colibris faire sa part

Bricabracs, espace éducatif et social

Une structure qui tout en étant sérieuse n'a pas honte d'être heureuse. Paulo Freire

Mettre la personne en situation de se servir de sa propre intelligence, non pour arriver au but mais pour se frayer un chemin. J. Rancière – Le maitre ignorant, J Jacotot.

Introduction

Bricabracs propose un espace éducatif qui va au-delà du cadre habituel des écoles et des accueils de loisirs. Les enfants sont à la fois très libres et très cadrés.

C'est un projet expérimental social, accessible à toutes et tous financièrement, d'éducation populaire dans les quartiers nord de Marseille, ce qui est rarement le cas avec les écoles alternatives.

L'activité principale peut se résumer ainsi : Enseignement / éducation de niveau maternel et élémentaire, accompagnement familial à l'éducation, formation d'intervenants en éducation-pédagogie sociale.

L'objet (cf statut) de l'Association « Espaces Éducatifs Bricabracs » est de promouvoir l'expérimentation des formes d'éducation visant au développement individuel (épanouissement, émancipation, autonomie, responsabilité), à l'exercice de la démocratie et de l'autogestion, au respect des autres et au vivre ensemble.

L'association développe ses objectifs par tous moyens utiles, notamment la création et la gestion :

- de structures scolaires
- d'espaces d'éducation populaire*
- d'organismes de formation

Chacun de ces moyens pouvant fonctionner de façon indépendante et/ou en complémentarité.

Cette liste est non limitative.

*L'éducation populaire est à entendre dans le sens de la définition proposée par Christian Maurel (sociologue) : « l'ensemble des pratiques éducatives et culturelles qui œuvrent à la transformation sociale et politique, travaillent à l'émancipation des individus et du peuple, et augmentent leur puissance démocratique d'agir ».

Chronologie de la mise en place des différentes étapes de développement du projet.

1. 15 novembre 2014 / Création de l'association.
2. 6 décembre 2014 / Dépôt des premiers statuts et parution au JO 8 décembre 2014
3. Novembre 2014 à juin 2015 - réunions hebdomadaires du premier groupe de travail
4. Avril mai juin 2014 / formation économique pour les deux porteurs de projet (salariés envisagés)
5. Juin 2015 / Changement de bureau
6. Janvier à août 2015 / Recherche d'un local
7. Printemps 2015 / Dépôt des déclarations administratives (mairie, TGI, Préfecture, Direction académique) / Communication et préinscription
8. Mai 2015 / Pas de local. Suspension de l'ouverture en septembre.
9. Août 2015 / un local - relance des inscriptions. Limitation à 10 enfants.

l'agora colibris faire sa part

10. Septembre 2015 / première rentrée. sans salarié - nouveau dépôt des déclarations administratives
11. Décembre 2015 / départ d'un des porteurs du projet présumé à être employé.
12. Mars 2016 / Changement complet du bureau et départ d'une des deux éducatrices bénévoles (15h / semaines)
13. Avril 2016 / Nouveau bureau
14. Avril à juillet 2016 / réécriture des statuts - accompagnement par une association spécialisée dans ce domaine.
15. Septembre 2016 / deuxième rentrée. Même adresse mais changement de local et accueil de 19 enfants. Ouverture 4 jours.
16. Septembre 2017 / troisième rentrée. Même local qui est agrandit. Maintien de 19 enfants de 4 à 10 ans. Ouverture 9 demi-journées (5 jours)
17. Septembre 2018 / quatrième rentrée. Situation inchangée. 20 enfants inscrits.

Description du Projet :

3 axes : Educatif, Social et Economique.

Ce sont les 3 maîtres mots du projet où chacun a une place équivalente. L'intention est que l'un ne prévale pas sur l'autre…

Étape 1 : Déclencheur et Intention

Novembre 2014 / Le déclencheur : Quitter l'éducation nationale

Suite à une ultime pression de l'Etat qui entame une 5ème procédure disciplinaire, la décision de démission de l'éducateur-enseignant a lieu à la veille des vacances d'automne 2014. Elle prend effet dès la rentrée de ces vacances scolaires 2014 dans une situation de fort conflit avec les services de l'état et le reste des enseignants, de scission entre les parents de l'école, de climat délétère du côté de la commune.

À la rentrée de novembre, en partenariat avec 5 familles de l'école, une première tentative d'accompagnement des enfants en dehors de l'école fut testée. Suite à la proposition de l'enseignant-éducateur, 5 ou 6 enfants se sont retrouvés à faire l'école buissonnière accompagnée de l'éducateur et d'une enseignante militante à la retraite. Après deux jours d'accueil dans les locaux d'une association sympathisante, la pression de l'état s'est faite ressentir sur les parents des enfants concernées. La décision fut de remettre les enfants à l'école et de commencer à réfléchir à la création d'une structure associative déclarée en bon et du forme.

Une continuité d'intentions

Quitter ? mais on ne voulait pas quitter ! Pour le travailleur éducatif et social qui aime ce métier, c'est par dépit, pour se protéger psychologiquement et pour poursuivre le travail malgré tout. Pour les familles créatrices, c'est aussi pour poursuivre le travail cohérent en dehors de lieux où il est devenu usant de tenter d'essayer de mettre en place une approche éducative emprunte d'une déjà longue histoire. Il ne nous paraissait plus possible de continuer dans le cadre Marseillais et la politique locale et nationale dans lesquels nous nous trouvions.

Mais avant ce point de bascule, cela faisait déjà quelques années que nous nous battions, parents et enseignants pour tenter de mettre en place les éléments d'une éducation émancipatrice ouverte aux expériences de vie et de pédagogies actives. Agées d'une bonne centaine d'années pour la plupart, elles ont rarement rencontré un terreau politique porteur.

Il n'y a donc rien d'exceptionnel ni de bien nouveau dans ce qui se met en place. Il ne s'agit pas d'une alternative, mais d'une continuité. La mise en pratique reste cependant exceptionnelle tellement elle est dépréciée par les pratiques éducatives à l'œuvre. Donc au sein de l'éducation nationale, comme maintenant

l'agora
collectif fait esprit

en dehors, nous poursuivons, et reprenons, les chemins engagés par les expériences de vie de Freinet, de Korscak, Deligny, ... et plus récemment par les éducateurs des classes uniques, en particulier ceux qui ont développé l'idée d'«école du 3ème type», Bernard Collot, Jean-Michel Calvi pour en citer deux qui ont écrit sur le sujet.

Ce sont aussi les réflexions de la pédagogie sociale, portées notamment par Laurent Ott, qui alimentent nos sources de pratique … enfin de nombreuses expérimentations de milieux éducatifs nous apportent d'importantes données de formation et d'encouragement : L'école Ferrer, l'école mutuelle, La ruche de Sébastien Faure, Summerhill, les lieux de vie de Paulo Freire, l'école Bonaventure...

Dans ces espaces éducatifs où se côtoient des individus dont on reconnaît les différences, chaque enfant et chaque éducateur (parent, enseignant...) doit se trouver dans une situation tendant à le sécuriser affectivement.

Cela ne veut pas dire que les espaces de conflits, les oppositions, les interdictions soient prohibés.

Pour l'éducateur, cela nécessite la capacité à pouvoir imposer à certains moments, laisser faire à d'autres, et enfin veiller à limiter les injustices possibles, venant de lui autant que des enfants. Il ne s'agit pas de chercher à se faire aimer de l'enfant, mais d'instaurer le respect du cadre de vie collective qui permet à chaque entité, personne et groupe, de pouvoir coexister.

L'humour (pas le comique), l'autodérision et son apprentissage sont des éléments importants de cette mise en œuvre, histoire de ne pas mourir d'en manquer.

Pour l'enfant, ce cadre et cette approche lui permettent de se libérer pour effectuer les essais et erreurs nécessaires à ses apprentissages et vivre avec les autres.

Ces lieux devraient donc trouver une organisation qui tienne compte de chaque enfant en fonction :

- de sa situation sociale (familiale, économique, culturelle),

- de sa situation personnelle, là où il en est de sa construction.

Car l'activité qui pourra devenir un projet pour l'un ne le deviendra pas nécessairement pour un autre. Or c'est par ses activités et les discussions avec les autres personnes (enfant, adulte) que l'enfant poursuit le développement de son intellect, donc de ses apprentissages.

Par « tenir compte », nous entendons accueillir les différences et permettre leur expression, par adaptation au lieu collectif dans lequel nous sommes amenés à vivre ensemble.

Accueillir nécessite de trouver les solutions pour que les familles, les éducateurs, les enfants et les personnes en relation avec ce groupe puissent à la fois poursuivre leur construction d'individu, leur désir propre et permettre aux autres personnes de poursuivre aussi les leurs.

La spécificité de chaque famille, de chaque personne, implique de mettre en place un mode d'organisation initiale permettant l'expression et le déplacement :

– de chacun-e pour lui-même, pour le collectif, par le collectif pour lui-même et,

– du collectif (le groupe) qui sera ce que ce groupe (enfant, parent et éducateur) en fera.

La prise en compte de chaque individu et du groupe nécessite que le lieu soit un espace laissant voir les réalisations et offrant une grande diversité d'objets à tester, à fabriquer, à démonter, à regarder et interroger. Cela nécessite aussi de tisser des liens avec des alternatives sociales, culturelles, syndicales, politiques... partageant nos principes ... En affirmant la nécessité d'un service social d'éducation accessible quelles que soient les ressources des familles, nous cherchons aussi à communiquer avec des écoles et des lieux éducatifs proches de son projet social et pédagogique (réseau d'école Icem-Freinet, autres écoles locales,...).

Nous souhaitions aussi poursuivre le travail en collaboration avec des mouvements d'éducation populaire et pédagogique (Cemea, Icem, Pédagogie sociale, OCCE, crèche, centres sociaux,…).

l'agora
colibris faire sa part

Enfin, la participation à la vie autogérée de l'école (administration, entretien, etc.) devrait faire partie du processus éducatif (apprentissage du vivre ensemble) et de l'engagement des pédagogues sociaux.

Toutes ces initiatives, ces intentions, nous tentions déjà de le mettre en place dans le service public d'Etat…

Etape 2 / décembre 2014 /Déclaration administrative de l'association

Celle-ci voit le jour le 6 décembre 2014 sous le nom de Micro école Bricabracs / Dépôt des premiers statuts et parution au JO 6 décembre 2014.
Ensuite jusqu'en juin, c'est une phase de rédaction du projet, étude de faisabilité, récolte de finances et de matériel, recherche du local, pré-inscriptions. Nous suivons une formation dans le cadre d'une pépinière de création de projet de l'ESS (Economie sociale et solidaire).

Etape 3 / Décembre 2014 – juin 2015 / Création de l'école et de la vie associative

Des réunions hebdomadaires pour construire le projet

Le Premier groupe de travail se réunit tous les samedis. Ce sont trois familles, l'enseignant-éducateur démissionnaire, un parent d'élève et une enseignante retraitée. Elaboration des statuts, recherche, réflexion sur les modalités d'ouverture, sur le modèle économique et éducatif que l'on souhaite, rédaction du projet pédagogique et social, création d'un site, de liste mail, recherche d'un local, réunions publiques de soutien et de présentation, lancement d'un crowdfunding et d'un appel à don.

Changement de bureau

Juin 2015 / Bien que nous ayons choisi de ne pas nous payer la première année, nous souhaitions nous placer au plus près des conditions réelles dans lesquelles l'association se trouverait au moment de créer un emploi rémunéré, pour deux des porteurs de projet présupposés. Il est donc nécessaire qu'ils sortent du bureau de l'association.

Projet pédagogique et social

Pendant cette période les deux projets furent rédigés. Sur le plan social nous souhaitions nous implanter dans un quartier en situation socio économique difficile. Certains d'entre nous vivaient dans le 3ème arrondissement de Marseille, d'autres y travaillaient. Or cet arrondissement est un des quartiers les plus défavorisés de France. Nous étions donc intéressés pour créer cet espace éducatif « autre » que celui proposé par l'école ou les centres sociaux à cet endroit.

Sur le plan pédagogique et éducatif, au-delà de la philosophie générale déjà énoncée dans le paragraphe sur nos intentions, voilà ce que nous écrivions à ce moment-là :

Ratio nombre/ surface : une petite structure

Le cadre d'une petite structure, maximum 20 enfants, multi-âge, pour un espace de vie d'environ 100 m2 permet la mise en place des conditions sécurisantes (affectivement, physiquement) pour tous et toutes (éducateurs, parents et enfants) et d'avoir la souplesse d'activité, tant dans l'espace que dans le temps.

En effet cela limite les contraintes organisationnelles. Les possibilités de choix d'activité des enfants sont augmentées. Les éducateurs sont plus disponibles pour écouter et proposer les pistes d'étayage et de régulation qui aideront l'enfant à poursuivre ses apprentissages.

l'agora colibris faire sa part

Moyens matériels

- Tables, chaises, tableau, ...
- crayons, papiers, peintures, …
- ordinateur, vidéo projecteur, sono, piano, …
- jeux de logique, jeux de rôle (dinette, marionnettes), jeux de construction,...
- jeux extérieurs...
- une cuisine
- toilettes.

La récupération et le recyclage sont des moyens importants d'acquisition de matériel.

Moyens humains

Encadrement par au moins un éducateur, polyvalence, partage des tâches avec des adhérents et adhérentes, assurer des permanences, afin qu'il y ait en général deux adultes dans la structure.
Présence d'intervenants ponctuels sur des projets spécifiques.

Horaire / temps de vie

L'ensemble du temps passé sur le lieu est un temps éducatif qui n'est pas segmenté en scolaire ou extrascolaire. Toutes les activités menées sont sources d'apprentissage quelle que soit l'heure. Il s'agit d'être attentif aux disponibilités et à l'attention des enfants à tout moment de la journée. L'attention éducative est présente pendant toute la journée de présence de l'enfant dans la structure. Cela suppose que les éducateurs sont en mesure de dire à un enfant qu'il doit aller se reposer, ou qu'il peut encore faire un peu plus que ce qu'il a fait, ou de ne rien lui dire et le laisser vaquer à ses occupations.

Le temps des adultes

- Le moment de la réunion de gestion de la vie de l'école. Une fois par semaine, avec les adultes-adhérents et les enfants qui souhaitent participer à cette coordination. Il s'agit d'organiser la répartition des tâches de vie quotidienne (rangement, réparation, nettoyage...), d'anticiper les nécessités d'accompagnement des enfants, de proposer et discuter des projets envisagés auprès des enfants...
- Les moments d'intervention dans l'école. Entretien, aide aux apprentissages, nettoyage, …
- Les moments de la vie de l'association. Les assemblées générales de fonctionnement, une fois par trimestre au moins.
- En dehors du temps de présence des éducateurs, les locaux sont alors sous la responsabilité des personnes présentes. Les locaux doivent alors être rendus au moins aussi bien tenus qu'ils l'étaient en arrivant…

Le temps des enfants :

1/ Horaires d'ouverture : 8h - 18h

Nous pensons que les enfants ont le droit de ne pas vivre un temps collectif permanent,
même si ce temps de vie collective reste primordial. Au regard des horaires proposés un enfant pourrait être amené à passer 60 h en collectivité pendant 10 demi-journées (5 jours). Cela peut paraître beaucoup, mais en fonction de l'organisation des lieux, du suivi de l'enfant et des conditions générales de vie de l'enfant, cela peut aussi être bénéfique. Nous tentons de proposer une organisation qui allie contraintes/obligations familiales et obligations éducatives, pour le bien être de l'enfant.

2/ Temps de présence quotidien non obligatoire

8h à 9h et de 17h à 18h : accueil des enfants et des parents. Les enfants sont sous la responsabilité des parents tant que ces derniers sont présents. Les éducateurs responsables des lieux veillent au respect du fonctionnement habituel.

11h45 à 15h : repas et temps souple. La présence des parents et autres adultes est possible dans le respect de la vie des enfants. Les enfants peuvent aussi quitter l'école et revenir à 15h au plus tard.

3/ Temps de présence quotidien obligatoire.

De 9h à 11h30 et de 15h à 17h. Temps de présence obligatoire. Les parents et autres personnes doivent quitter les lieux, exception faite de ceux qui interviennent sur des tâches prévues, sous la coordination des éducateurs.
Tous les jours un moment de réunion des enfants et éducateurs-parents présents a lieu vers 9h30.

l'agora
colibris faire sa part

4/ Temps de présence sur la semaine

Nous demandons une présence minimale de 6 demi-journées, dans le cadre des temps obligatoires. 9H-11h30 et 15h-17h.

Lien famille/école

C'est l'outil à créer/inventer afin d'assurer le suivi des enfants. Il servira à renseigner les encadrants des possibles consignes parentales et en retour d'informer les parents...

- Participation des parents sur des temps de classe, lors de sorties...

- Une réunion de discussion, d'organisation, de débat est prévue tous les 15 jours.
  La réunion est organisée par les parents et l'éducateur. Choix de l'ordre du jour,
  Compte- rendu, matériel, agapes etc.

- Chaque famille peut prendre rendez-vous avec l'éducateur.
  L'éducateur contacte et organise aussi des rencontres individuelles avec les familles.

- Pour celles et ceux qui le souhaitent, une liste comportant le téléphone et/ ou l'adresse mail de l'éducateur ? est distribuée.
  Une liste de discussion par mail est aussi disponible pour celles et ceux qui le souhaitent.

- Les espaces éducatifs sont ouverts aux visites et aux activités des parents qui en auraient usage.

- Si les parents peuvent aller et venir une grande partie de la journée, ils doivent cependant s'adapter aux activités en cours et aux règles de vie du lieu. Ils deviennent des éducateurs pour l'ensemble du groupe et pas uniquement les parents-éducateurs d'un enfant.

- Des interventions programmées peuvent avoir lieu. Cela peut se faire à la demande de l'éducateur ou sur proposition du parent et acceptation de l'éducateur. Il en est de même pour toute autre personne désireuse de participer à la vie de ces espaces éducatifs.

- L'éducateur a la responsabilité des enfants même lorsque leurs parents sont présents, excepté s'il est présent dans le lieu en dehors de l'horaire définissant son activité.

Déplacements

Les déplacements en dehors des locaux pour des activités précises (jardinage, visite de correspondants, musée, ou tout type de sortie...) sont possibles et organisés.

Organisation de la vie des enfants dans ce lieu

- **Une réunion** quotidienne pour s'organiser et présenter ses activités ou ses réalisations.
- **Des ateliers permanents** pour situer les activités.
- **Un agenda** individuel et collectif pour coordonner son activité et l'entraide possible
- **Communication interne et externe** pour faciliter les échanges, l'entraide, la coopération.
- **Archivage** (consultable) et exposition pour stimuler des créations et constituer une mémoire.

Une réunion :

Elle est quotidienne et permet de s'organiser et présenter ses activités ou ses réalisations.
C'est un temps d'expression, de critique, d'analyse de ce qui est montré. Il permet aussi de donner des idées à d'autres, de demander de l'aide, d'ouvrir à d'autres activités collectives ou individuelles.
J'ai envie d'aller faire un pont comme a fait X. X tu veux bien l'aider ? D'accord. Toi aussi. Y tu as envie. Bon

l'agora colibris faire sa part

vous êtes 3 pour la construction du pont.

Des ateliers permanents

Des endroits de la salle où se trouvent en permanence du matériel et une table prévue pour mener des activités précises, comme dans une cuisine ou un garage par exemple.
On y trouvera

- peinture/ bricolage (bois, mécanique);
- informatique : deux ou trois ordinateurs, pour faire des recherches, écrire, communiquer, jouer.
- jeux : jeu de société, traditionnel, cartes, construction, logique, mathématique, etc.
- dessin / écriture
- marionnette/ théâtre / dînette...

Un agenda

– Personnel pour inscrire ce qu'on veut. Un pense bête.
– Collectif : sur un tableau pour que chacun puisse être au courant des activités en cours et y apporter son aide ou s'y joindre. Et aussi connaître les dates de sorties, d'événements.

Communication interne

Les enfants n'ont pas de place fixe, mais un casier personnel.
Ils peuvent se déplacer dans la salle.
Ils peuvent afficher ou exposer ce qu'ils souhaitent.
Ils peuvent demander de l'aide ou des informations aux autres occupants de la salle.
Une revue de la vie de l'école est disponible.

Communication externe

Journal, adhésion à un réseau éducatif (autres classes et enfants – rhizome3type), liste de diffusion par mail, site, courrier postal, rencontre d'autres personnes dans d'autres milieux éducatifs.

Archivage

Il s'effectue soit sous format papier, soit sous format numérique. Il est constitué des créations réalisées par les enfants, des documents fabriqués par les enfants ou les adultes (revue de vie, journal d'info parent,...), afin de garder trace de vie à la fois de ce qui se crée (construction, dessins, écrits...), et de ce qui se vit collectivement (sorties, découvertes d'insectes montrés aux autres, etc..) qui peuvent aider à se re-questionner, reprendre des créations, s'inspirer, retoucher, réinvestir, à partir de soi, ce que l'on a fait à un instant T et des autres, ce qu'ils ont pu faire.

Le principe du don devient une base d'échange en vue d'apprentissages éventuels, incertains, mais rendus possibles

Economie sociale

Le Modèle économique fut envisagé à ce stade de la création, printemps 2015, avant la rentrée scolaire de septembre 2015. Il fut établi à la suite d'une formation d'accompagnement à la création d'entreprise dans l'ESS (Economie Sociale et Solidaire).
Le principe est de créer un service public hors Etat, accessible à toutes et tous. Suite à la formation nous apprenons qu'il parait important pour demander des subventions, par exemple, que le public paie tout de même un peu. Nous décidons de porter à 30 euros/ mois le coût de l'inscription. Les autres axes de développement sont les suivants : trouver un local à faible coût, obtenir des subventions des institutions locales et des fondations, développer une communauté de donateurs (appelés les Gibustiers), créer une déclaration administrative d'ACM (accueil collectif de Mineur) favorisant ainsi des aides de la CAF, réaliser des événements de soutien. Enfin il s'agit de réduire les coûts de fonctionnement au maximum.
Sur le plan matériel, la récupération et le recyclage sont des moyens importants d'acquisition de ce dont nous avons besoin.
Sur le plan humain, cela repose sur une implication bénévole importante et sur une polyvalence des éducateurs-enseignants. Côté bénévole cela est relié à de la comptabilité, au suivi administratif et à l'implication dans la politique de l'association. Mais il s'agit aussi d'interventions ponctuelles éducatives ou d'entretien, bricolage.
Présence d'intervenants ponctuels sur des projets spécifiques.

l'agora colibris faire sa part

Nous envisagions à ce moment-là des moments appelés « Le temps des adultes » pour permettre cette coordination. Nous avions alors pensé à différents moments :
- Le moment de la réunion de gestion de la vie de l'école. Une fois par semaine, avec les adultes-adhérents et les enfants qui souhaitent participer à cette coordination. Il s'agit d'organiser la répartition des tâches de vie quotidienne (rangement, réparation, nettoyage...), d'anticiper les nécessités d'accompagnement des enfants, de proposer et discuter des projets envisagés auprès des enfants...
- Les moments d'intervention dans l'école. Entretien, aide aux apprentissages, nettoyage, ...
- Les moments de la vie de l'association. Les assemblées générales de fonctionnement, une fois par trimestre au moins.
- En dehors du temps de présence des éducateurs, les locaux doivent être rendus au moins aussi bien tenus qu'ils l'étaient à l'arrivée

Partenariat extérieur :

Nous ne voulions pas que ce lieu soit un cocon où les enfants sont dans un « vase clos » mais au contraire un lieu ouvert sur l'extérieur : interactions avec les structures voisines et les personnes vivants sur le même lieu, ou de passage à Bricabracs.
Nous souhaitions aussi que la participation à la vie autogérée de l'école (administration, entretien, etc.) fasse partie du processus éducatif et de l'engagement co-éducatif des adhérentes et adhérents.

De même Bricabracs avait la volonté de travailler aussi en collaboration avec des mouvements d'éducation populaire et pédagogique (Cemea, Francas, Icem, Pédagogie sociale, OCCE, crèche, centres sociaux ...)

Étape 4 : Ouverture de l'espace éducatif dans les quartiers nord

Finalement nous ne parvenons pas à trouver ce lieu qui aurait permis l'approche d'économie sociale et la création d'un espace ouvert. Après moult tractations, le local repéré, dépendant d'un bailleur social, s'avère trop onéreux et sans doute inadapté (pas d'extérieur). Une autre piste semblait bien engagée avec la mairie de secteur du 3ème arrondissement. Mais les contraintes liées au temps administratif autant qu'aux imbroglios politiciens nous obligent à annoncer que nous ne pouvons pas assurer avec certitude la rentrée pour septembre 2015.

La solution arrivera d'une des adhérentes investies sur le projet. En tant que protestante elle connaît un espace tenu par une paroisse protestante dans les quartiers nord. Nous donnons notre accord pour qu'elle demande si une place pourrait se faire. Après tout, cela resterait dans la logique sociale que nous recherchions. Et puis il est une chose dont on est sûre, que l'on ressent en nous, très intuitivement sans doute : il faut battre le fer tant qu'il est chaud. Nous pressentons qu'il ne faut pas attendre que toutes les conditions idéales soient réunies, on fait !... et on crée en marchant.

La paroisse nous propose, pour une participation de 300 euros / mois, une pièce de 27m², dans un bâtiment abritant une autre association et diverses activités. Le tout se situe dans un parc dont nous aurons l'usage.

Nous sommes fin août 2015. La machine s'emballe d'un coup. Nous rappelons les 20 personnes qui s'étaient préinscrites, tout en étant dans l'obligation de limiter le nombre d'enfants à 10, vu l'espace proposé. Nous amenons le matériel et nous installons l'espace. 10 enfants répondent présents à la rentrée de septembre 2015.

Côté associatif, deux parents et une autre personne composent le bureau. Un éducateur-enseignant, bénévole, porteur du projet et un éducateur- administratif, bénévole aussi et parent de deux jumeaux.

Au bout de quelques semaines, il s'avère qu'un des porteurs n'est pas en mesure d'assurer la prise en charge de 10 enfants. Après restructuration, il se concentrera uniquement sur la partie administrative et de recherche de fonds. L'enseignante en retraite prend le relai des tâches qui lui étaient confiées.

Puis après de nombreuses tensions et incompréhensions, ce porteur de projet plus « administratif » quittera définitivement en décembre ce projet professionnel tout en maintenant ses enfants dans la structure (ils y sont encore aujourd'hui). D'autre part une autre éducatrice-animatrice s'était proposée pour du bénévolat en fin de journée de 15h à 18h. L'entente pédagogique fonctionnait bien.

l'agora colibris faire sa part

En revanche des tensions au sein du bureau apparaissent assez vite. En effet, c'est une situation délicate. La tâche à accomplir est énorme. Il s'agit de vivre l'activité éducative proprement dite, de vivre celle de l'association et de rechercher dans un temps limité les fonds nécessaires à la poursuite de la création, tout en établissant de bonnes relations avec notre hébergeur et les associations locales déjà implantées.

Du côté pédagogique, l'expérience des pédagogues a permis de tenir la qualité du travail. Du côté du travail de construction des bases d'une association employeuse, devant générer des fonds pour rémunérer les travailleurs tout en leur laissant de la place dans le pouvoir décisionnel, ce fut compliqué et conflictuel. On fait et on crée en marchant certes, mais l'avancée est complexe car l'enjeu n'est pas le même pour toutes et tous. Pour certains, l'enjeu est de se recréer un travail et une reconnaissance sociale malmenée, alors que pour d'autres, c'est vivre une expérience sociale, sans enjeu individuel particulier, ou sans avoir un temps important à y consacrer, ou n'ayant pas la même énergie. De plus, aucun d'entre eux n'a de véritables compétences sur le développement économique et organisationnel d'une telle structure, ce qui est primordiale pour le développement du projet. Les tensions sont quasi inévitables sur le plan de la construction de l'association. Du côté pédagogique, les enfants, eux, s'en donnent à cœur joie, et les pédagogues aussi !

Il faudra attendre le mois de mars 2016 pour que le bureau démissionne, que l'éducatrice animatrice quitte aussi la structure, ne s'y retrouvant plus dans les conflits qui viennent d'avoir lieu. Reste alors l'équipe des premiers porteurs, éducateur-enseignant y compris.

En avril 2016, un nouveau bureau voit le jour. L'enseignante retraitée continue à prêter main forte au porteur de projet enseignant/éducateur, et prend le relais, présente sur place toute la journée pour le travail administratif et aidant sur le temps éducatif le midi. Les horaires du soir sont réduits, de 18h à 17h, l'enseignant-éducateur devant reprendre le temps de 15h à 17h laissé vacant.

Étape 5 : implantation dans le lieu, nouveau local, nouvelle équipe (conseil de fonctionnement) et révision des statuts

Bien que la tempête ait secoué l'association, cela ne semble pas avoir émoussé l'intérêt de notre hébergeur, qui nous accorde une nouvelle convention d'un an. Qui plus est nous pouvons changer de locaux et prendre possession d'une petite maison de 3 pièces. Après discussion avec le nouvel occupant des lieux, le pasteur arrivant, nous nous mettons aussi d'accord pour que nous puissions utiliser une partie du parking comme espace extérieur.
Nous sommes donc en mesure d'accueillir 19 enfants. Pourquoi pas 20 ? pour des questions de norme ERP, sur lesquelles nous avons un doute.
L'usage de l'ensemble du parc est maintenu. Nous accédons aussi à une parcelle des jardins partagés gérés par une autre association. Nous continuons le travail d'aménagement du jardin commencé l'année précédente.
L'équilibre des pédagogues restent le même, à savoir un enseignant-éducateur à temps plein, rémunéré à 35h. La bénévole enseignante retraitée intervient le midi. Le nombre de jours ouverts reste le même. Grâce à un dossier de fondation validé nous allons même pouvoir partir en classe de neige et faire du bateau. Peu à peu l'équilibre des tâches associatives et des responsabilités se met en place.
Au cours de l'année, une animatrice-éducatrice va intervenir sur le temps du midi, alors qu'elle est employée par une autre association travaillant sur le même lieu que nous, celui de la paroisse protestante. Puis étant de plus en plus intéressée, nous lui ferons un contrat de 9h complétant son 26h, à partir de mars 2017, afin qu'elle mette un peu plus les pieds dans l'approche éducative de Bricabracs. Ainsi elle travaillera 3h, 3 jours par semaine avec l'enseignant-éducateur. Peu à peu aussi, la bénévole enseignante retraitée laissera la place éducative aux deux éducateurs rémunérés. Elle se concentrera alors sur l'aspect comptabilité et la responsabilité associative.

Bien que la vie interne associative se soit un peu apaisée, nous décidons cependant de faire appel à une association dont le travail est d'aider à structurer les statuts et les modes d'organisation en fonction des projets des associations. Cela demande encore un gros travail d'implication en plus du cœur de notre travail quotidien. Mais cette fois-ci tout le monde est demandeur et se donne les moyens de suivre cette réflexion. Ce travail de fond, réalisé de fin 2016 au printemps 2017, aboutira à une réécriture des statuts, ainsi qu'à une redéfinition des responsabilités et tâches de chacune et chacun. Cet équilibre est encore de

l'agora
Collaboris force solidaire

mise en avril 2018. On constatera d'ailleurs qu'il n'y a plus eu de conflits majeurs mettant en danger la structure. Des désaccords…ça oui ! et fort heureusement. Mais cela s'accompagne de compromis et de décisions.
Nous avons pour ce faire, resserré le groupe de décision autour de personnes qui se connaissent davantage et/ ou qui se font confiance. Nous avons aussi réduit le nombre composant ce groupe ainsi que le mode de recrutement. Ce dernier est devenu beaucoup plus fermé. Il fonctionne à la cooptation, sur un mode de coopérative de décision, avec un recrutement de responsable légal (employeur) par le(s) travailleur(s), plutôt que l'inverse… Les usagers, parents, et/ou les adhérents n'ont pas de pouvoir décisionnel. Une instance de débat, critique et réclamation existe, mais elle est séparée de l'instance décisionnelle. C'est l'AGORA mensuelle.
C'est cet équilibre là qui va se tester et se réfléchir toute l'année 2016-2017, pour aboutir à ces nouveaux statuts qui entérineront le schéma général de notre organisation. **Notre position politique n'a pas changé concernant un lieu ouvert mais le moyen d'y parvenir lui a été modifié. D'une porte grande ouverte à tout un chacun sur le pouvoir de décision nous l'avons refermé sur un noyau composé des porteurs du projet initiaux encore présents et de quelques personnes cooptées. La porte ne s'ouvre à d'autres personnes qu'après avoir pris le temps de vivre quelques semaines ensemble lors des réunions, des débats, des travaux et des prises de décisions.** Cela ne peut se faire que sur proposition des membres déjà présents, le nombre total restant limité à 9. Il est aussi très clair maintenant que la place des travailleurs est importante dans le processus décisionnel. La structure de vie générale est de plus en plus pensée pour fonctionner sans les bénévoles, uniquement par ses artisans éducateurs-enseignants polyvalents. Si nous recherchons encore à faire participer, faire commun, nous ne nous leurrons plus non plus, sur ce que représente la fragilité de l'engagement des unes et des autres, dans la durée, dans la constance, dans la réactivité. Tenir des grands discours et opiner du bonnet, les yeux brillant d'envie devant les grandes idées déballées ne suffisent pas lorsqu'il faut mettre les mains dans le cambouis et louvoyer entre les grands principes à tenir et le concret des mises en œuvre. **Ce qui peu à peu nous paraîtra de plus en plus important c'est la chose suivante : avoir un groupe bien soudé, en petit nombre, mais composé d'individus aux expériences hétérogènes, capables de porter une critique politique tout en prenant des décisions, capable de demander de l'aide et des conseils à l'extérieur de ce groupe, capable d'établir ses règles de fonctionnement sans en faire une véritable orthodoxie dont il serait condamné à suivre le dictat quelles qu'en soit les nouvelles conditions rencontrées. Donc un groupe ouvert à une praxis de débat certes, mais aussi et surtout de prise de décision pour agir. Un groupe à l'image de la pédagogie engagée avec les enfants finalement, faite de tâtonnement expérimental**.

Côté financement nous nous appuyons sur les dons récoltés la première année, sachant que tout le monde travaillait bénévolement. Les donateurs réguliers ont augmenté mais pas suffisamment pour financer un salaire. Les fondations ne financent pas de salaire. Les subventionneurs ne nous prennent pas en compte, en tant qu'école qui plus est au regard de notre jeunesse et de notre précarité.
Nous complétons donc les manques en organisant des événements qui s'avèrent coûteux en énergie humaine. Une bonne surprise nous attend cependant car l'accord d'un emploi aidé intervient en octobre 2016, concernant une prise en charge de 60% sur 20h.
En terme de dépenses nous réduisons nos coûts en ne fonctionnant qu'avec de la récupération. Notre loyer reste faible. La prestation des familles est de 30 euros/ mois pour 19 enfants. Notre principal souci est donc de financer la masse salariale et de maintenir une trésorerie suffisante à la fin avril. En effet c'est le moment où nous prenons nos décisions de renouvellement pour l'année suivante. N'ayant pas d'entrées suffisantes, liées à de la vente de produit en cours d'année, ne souhaitant pas prendre le risque d'une fermeture en cours d'année par respect pour les enfants et les familles, nous avons donc besoin, à ce stade de développement, de nous assurer une trésorerie d'un an pour déclencher les réinscriptions.

Finalement nous nous relancerons pour l'année suivante, 2017-2018.
Nous agrandirons le lieu et nous installerons un atelier de bricolage, partagé avec l'association qui s'occupe des jardins.
L'effectif des enfants se maintiendra, les demandes de préinscriptions augmentant.
Nous entamerons une expérience de vide grenier solidaire dans la veine de ce que nous cherchons à développer désormais : Educatif, social et économique.
L'éducatrice passera de 9h à 26h, en collaboration avec l'enseignant-éducateur, porteur du projet, rémunéré à 35h sans aide, cette fois ci.
Autant dire que notre trésorerie fond rapidement, mais pas encore suffisamment pour nous empêcher en

l'agora colibris faire sa part

avril 2018 de décider de relancer pour l'année 2018-2019.
Les changements de statuts et l'expérience qu'en a fait le groupe de responsables des décisions, auront eu un effet bénéfique pour le maintien de relation humaine cordiale tout en avançant à grand pas dans nos décisions et les actions à mener. Cette réorganisation n'aura pas freiné les ardeurs de celles et ceux qui veulent s'impliquer qu'ils soient parents ou non : atelier éducatif, bricolage, aide à la réflexion économique etc.
Malgré quelques différents liés à l'implantation du vide grenier le dimanche, la paroisse nous renouvelle pour 3 ans sa convention d'utilisation des lieux.
Sur les 20 enfants inscrits pour septembre 2018, 18 auront déjà vécu au moins une année à Bricabracs.
Les deux éducateurs-enseignants renouvellent leur engagement à travailler ensemble sur la même répartition horaire.
Notre activité de jardin s'est ouverte aussi sur la construction et l'entretien d'un poulailler avec l'aide d'un jardinier. Celui-ci s'occupe aussi des enfants de service le matin et nous lui apportons une aide à la création de texte qu'il souhaite écrire pour notre journal.
Le groupe composant le conseil de fonctionnement se maintient et s'étoffe en accueillant une nouvelle personne. Le bureau lui est modifié mais cette fois ci pour une question de droit lié à l'activité professionnelle d'une personne. Celle-ci reste par ailleurs dans le conseil de fonctionnement.

Les perspectives

Points forts et opportunités

- La nouvelle organisation statutaire est un point fort pour stabiliser la vie interne de l'association et éviter de passer de l'énergie sur des temps de conflits trop forts. Les éléments clefs peuvent se résumer dans les arguments suivants : les décisions dépendent d'une petite équipe, comprenant les travailleurs du lieu. Cela permet de la réactivité et une meilleure prise en compte des besoins et des contraintes du terrain d'activité éducative et sociale, entre les responsables légaux, les bénévoles et les salariés. La répartition des tâches de chaque personne est plus clair désormais. Les affinités de travail sont prises en compte. Les processus de décision sont simplifiés. La visibilité des décisions et des discussions est rendue public. Les réunions AGORA, mensuelles, permettent de recueillir une partie des doléances et d'apporter des points d'éclaircissement.

- L'engagement de bénévole, parents ou non, a pris de l'ampleur. Un groupe semble se construire, essentiellement de parents, notamment autour du vide grenier. Mais on est aussi en plein dans une logique d'individuation où les unes et les autres développent leurs actions au profit du collectif général sans pour autant avoir besoin de l'aval de l'ensemble des membres de ce collectif. Cela s'appuie sur les garants, les éducateurs-enseignants, qui ont pour mission aussi d'ouvrir au maximum la vie du lieu tout en préservant un cadre favorable aux expérimentations des enfants. Trop d'adultes éducateurs ou voulant jouer aux éducateurs nuit parfois à l'espace de tâtonnement des enfants.

- La bonne entente des pédagogues, enseignant-éducateur, et leur expérience de prise en charge, seul, d'un groupe de 20 enfants est un des éléments importants du maintien des familles à Bricabracs. L'expérience d'enseignant en situation active, multi-âge, joue aussi un rôle important car tout en valorisant le côté vivant, la diversité des découvertes et des actions, les parents attendent malgré tout que leurs enfants apprennent à lire, écrire, compter…

- Notre capacité à rester ouvert aux propositions et à entendre les contraintes des personnes vivant sur le même lieu que nous est importante. Mais elle est d'autant plus importante que nous sommes à même aussi de dire clairement nos désaccords ou d'affirmer nos limites et nos conditions auprès d'eux. La présence d'une personne active dans les deux associations Bricabracs et Paroisse est bénéfique pour faire passer aux uns et aux autres des éléments de compréhension et tenter d'éviter les quiproquos.

- Notre grande disponibilité est un plus pour se rendre sur les lieux où l'on nous invite, ce qui permet de faire parler de notre création.

- La communication fréquente de notre activité permet de maintenir aussi une communauté de donateurs et de maintenir une information auprès de structure plus institutionnelle.

l'agora colibris faire sa part

- L'espace extérieur et les activités déjà existantes de ce lieu (activité d'une association Accueil et Rencontre, des jardiniers, des restaurants du cœur…) crée du lien avec les familles Bricabracs dont certaines s'investissent dans ces associations.
- Le bailleur, paroisse protestante, est attentif et globalement facilitant, généreux.
- L'implantation sociale, à la jonction entre la cité de la Granière et un quartier résidentiel est aussi une opportunité. Cela peut faciliter la mixité de familles. C'est aussi positif pour des pouvoirs publics en charge de ces secteurs, mairie, cohésion sociale de la préfecture, que de valoriser et d'aider ce type de structure, là où eux même peinent à trouver des solutions.
- La proximité de la voie express et de l'hôpital nord de Marseille permet aussi de sortir facilement de notre lieu pour des sorties, les transports en commun étant mieux développés à proximité de l'hôpital. Cela facilite aussi l'accès à Bricabracs dans cette période de développement où beaucoup de familles sont extérieures au quartier.

Exemple d'une opportunité pleine d'incertitude. La Problématique du développement de l'espace éducatif/ social et du lien avec le lieu d'accueil

Il s'agit de nous ancrer davantage dans la logique de pédagogie sociale (connaissance du milieu, de l'environnement social, urbain et de nature). Renforcer le va et vient entre les choix du collectif d'enfants qui sont prioritaires sur celui des adultes, et les désirs des adultes les entourant. Le principe du rhizome d'activité reste encore à préciser, en lien avec les besoins de notre économie et de l'environnement. Les choix éducatifs doivent se poursuivre aussi dans le sens des besoins de notre vie quotidienne : en énergie (comment créer notre énergie électrique par exemple), en alimentation (fabriquer notre pain, notre repas, construire une terrasse, faire des travaux, s'occuper du poulailler, du jardin, etc.). Eduquer les enfants à cela et former les adultes les entourant à une intervention de type éducative auprès des enfants. À savoir, que les adultes devront accepter deux temps de développement. 1/ lent: celui de l'enfant qui essaie avec ses moyens et sa force. 2/ plus rapide : celui de l'adulte qui agit pour rendre efficace le résultat de l'action. Exemple: au jardin, il faut une intervention complémentaire des adultes, qui plus est d'adultes connaisseurs, pour que le jardin offre des légumes que les enfants consommeront. Or cette action devrait devenir une action prise en charge par l'ensemble de la communauté bricabracs. C'est en parti le cas mais cela reste à préciser, affiner plus durablement.

Notre création devra rester vigilante à l'équilibre entre toutes ces activités de vie, complété par les propositions d'intervention diverses et variées, et la partie plus répétitive de l'apprentissage de base disciplinaire tel "écrire, compter, raisonner, etc."

Pour cela les deux éducateurs devront être réellement dans cet esprit d'enseignant-éducateur quand bien même les un.e.s et les autres auraient des centres d'intérêt ou des domaines de connaissances plus spécifiques. Il nous faudra chercher à ce que chaque garant éducatif possède cette connaissance d'intervention sur les connaissances de base qui libère l'accès à toutes les activités, tout en les abordant aussi par le biais de liens trans-disciplinaires (exemple: au jardin, on ne s'empêche pas de s'arrêter pour écrire ou compter, parfois même en surjouant, pour se replacer au niveau de développement des enfants.)

Les principales difficultés et menaces

Notre hébergeur / la paroisse :

Bien que très accueillant et ouvert à de nouvelles idées, notre modèle économique et l'urgence de créer des actions de financement qui en découlent, ne correspond pas toujours à la vitesse d'évolution des acteurs du lieu.

Aspect Politique :

Nous gardons en tête l'idée d'un passage sous contrat avec l'Etat. Si l'idée est intéressante financièrement, elle semble plus compliquée à tenir du point de vue de notre politique éducative et pédagogique. L'orientation libertaire de Bricabracs se réfère à des pédagogues aux positions politiques explicites. Cela n'est peut-être pas des plus porteurs dans la période politique actuelle qui ne favorise pas les écoles privées hors contrat, ni les expériences sociales (Nouvelle loi en cours d'élaboration). D'autant plus que le

directeur, enseignant-éducateur porteur du projet, est issu de l'Éducation Nationale et en a démissionné à la suite d'un passif complexe. Or la mémoire des institutions, à travers leur corporation, est loin d'être négligeable, ce qui pourrait nuire aussi à un passage sous contrat, ou à une relation plus détendue et de coopération.

Aspect humain

Les éléments signalés comme positifs ont aussi leur contre coût. Mener autant d'activités en parallèle pour structurer, pour financer, pour animer, pour coordonner, pour communiquer, pour éduquer, etc, représente une dépense d'énergie qui fatigue le corps et l'esprit. Celle-ci ne peut être engagée sur une longue durée. Il faut donc pouvoir soit améliorer l'organisation de certaines activités pour qu'elles soient moins chronophages, soit déléguer certaines tâches à des personnes sûres, soit trier et réajuster le type d'activité à réaliser.
Par exemple, nous savons que des activités annexes censées ramener du financement, tel le vide grenier ou la cantine de soutien dans un restaurant associatif, demande une énergie de coordination et une implication bénévole importante. Or cela s'ajoute encore pour l'instant, au temps de travail principal d'éducateur-enseignant et aux travaux déjà importants de quelques bénévoles. En revanche ces activités jouent un rôle de stimulation sociale et de cohésion de groupe.

Modèle économique et financement.

C'est le principal souci qui se pose. Comment financer deux salaires à 35h (environ 43000 euros, au Smic) avec une activité sociale et éducative dont le bénéficiaire ne paye pas le coût ? Nous restons fragiles du côté des donateurs réguliers. Nous avons augmenté à contre cœur le coût de l'inscription. Nous n'avons pas refait de dossier de subvention en 2017. Les activités annexes sont particulièrement chronophages.

Un multi financement

- **Prestation** : un financement porté par les familles des enfants inscrits à l'école. A hauteur de 30 euros / enfants / mois. Ce montant passera à 50 euros/ mois / enfant en 2018-2019. C'est le seul moyen sûr que l'on a trouvé sans y perdre complètement le projet initial. En effet, il manque 20euros/ enfant/ mois pour maintenir la structure encore un an.
- **Les Gibus :** Une communauté de donateurs-trices réguliers (les Gibus) ou ponctuels.
- **Evénements :** Des actions de financements dépendants des bénévoles, régulières ou ponctuelles : vente de repas le midi dans un restaurant associatif, vide grenier, soirées etc...
- **Subvention, fondation**

Problématiques des subventions/ fondation
Subvention : En tant qu'école hors contrat, la possibilité d'accéder à des subventions publiques (Politique de la ville, département, région…) pour du fonctionnement ou des projets, est quasi nulle.

Fondation : Les apports du côté des fondations sont possibles. Mais il ne s'agit pour ainsi dire que d'appel à projets et non du fonctionnement. Cela reste ponctuel et aléatoire en fonction des thèmes des fondations. Cela ne participe pas à une analyse pérenne du financement des salaires.

Le rapport temps consacré / probabilité d'accès nous semble peu intéressant, pour l'avoir déjà testé. Nous mettons notre énergie sur d'autres recherches d'actions mutualisées mêlant les trois domaines « éducation, social, économique » d'une part et d'autre part le développement de l'activité. Nous avons donc mis de côté pour l'instant ces dossiers de subventions et de fondation tout en les gardant en mémoire. Mais il faudra y songer à nouveau si les pouvoirs publics nous donnent des signes d'intérêts au fil des rencontres que nous avons avec eux.

Problématique des Gibus :

Probablement, en raison de la taille de notre structure et de notre positionnement socio éducatif, nous peinons à élargir le cercle des donateurs réguliers. Un premier cercle peut apparaître : les quelques militants et relations d'amitiés, parfois de longues dates, « les compagnons de route » pourraient on dire. Un deuxième cercle, celui des proches des familles. Au-delà, le cercle s'élargit peu.

Nous manquons certainement de savoir-faire mais des questions idéologiques et structurelles semblent aussi jouer : la taille avec seulement 20 enfants - la faible participation des familles - le positionnement

l'agora colibris faire sa part

social proche du service public d'état, ou en tout cas de celui qu'on imagine qu'il devrait être – le choix de notre pédagogie (Freinet, pédagogie sociale) – l'expérience d'une autre possibilité d'organisation du système éducatif.

Aspect juridique

Nous demeurons repérés comme une école. Or notre projet dépasse le cadre d'une école comme d'un Accueil de mineur. Il s'avère difficile à faire reconnaître le caractère transversal de notre action. Enseigner, instruire, éduquer, accompagner socialement, former, stimulateur social.

Exemple de l'ACM (Accueil Collectif de Mineur) :
Dans la logique de notre création, nous n'aurions pas besoin de séparer les temps scolaires ou périscolaires. Dans l'identification administrative actuelle, qui est un des moyens de reconnaissances institutionnelles et donc d'accès à d'éventuelles subventions, la séparation de ces temps est un fait. C'est pourquoi nous souhaitons aussi déclarer un ACM qui ouvre d'autres portes de financement.

Après un premier contact et une visite d'un responsable sur notre structure, des pistes de création étaient envisagées. Mais depuis nous sommes confrontés à une difficulté pour entrer en contact avec les services d'Etat concernés pour la création d'un Accueil Collectif de Mineur et faire reconnaître la complémentarité et la continuité des types d'accueil déclarés administrativement : école et acm. Les dernières informations glanées par le bruit du bouche à oreille, car on ne nous répond pas, semblent indiquer que le ministère ne nous accorderait pas l'agrément d'ACM extérieur.

---

l'agora
colibris faire sa part

Annexes /

- **Budget global 2017-2018 /voir tableau en fin de document.**
- **Les herbes folles (Lucie Thierry) (2018)**

  Présentation d'un film en cours de création.

  https://vimeo.com/234103025
- **Espace Bricabracs : les quartiers nord comme territoire d'expérimentation (automne 2017)**

  Interview d'Erwan Redon, enseignant-éducateur, coporteur du projet d'espaces éducatifs Bricabracs

  http://www.radiogrenouille.com/conseilscitoyens/2018/01/16/espace-bricabracs-les-quartiers-nord-comme-territoire-dexperimentation/
- **Diaporama de présentation (automne 2017)**

  http://www.vieasso.bricabracs.org/spip.php?article741
- **Les Causeries de Bricabracs**

  Textes sur les ressentis du Bricabracs

  http://www.vieasso.bricabracs.org/spip.php?rubrique43
- **Atelier de l'association Primitivi 2017**

  http://www.vieasso.bricabracs.org/spip.php?rubrique70
- **Biennale d'Education à l'Architecture pour les Enfants et les Jeunes à Pontevedra ! (printemps 2018)**

  http://ludantia.wixsite.com/bienal-internacional/una-cabana-como-un-nido
  Et la vidéo directement sur youtube !
  https://www.youtube.com/watch?v=ZMVafYuLlsM

l'agora
colibris faire sa part

2017-2018

BUDGET GLOBAL

	CHARGES	en €		PRODUITS	en €
60	**Achats**	**1 320**	**70**	**Ventes et prestations**	**6 600**
6041	Prestations services (internet hébergeur et domaine)	-	7061	Prestations Micro Ecole	6 600
6042	Achats prestations de services (activités)	-	7062	Prestations ALSH	-
605	Achats de matériel, équipement et travaux	-	7063	Produits des autres projets	-
6051	Équipement pédagogique	-	7064	Produits des autres prestations	-
6052	Autres équipements	-	7065	Activités annexes	-
606	Fournitures liées aux activités (gouter, matériel pédagogique)	420	7071	Produits dérivés	-
606	Fournitures admin / autres achats (énergie,entretiens)	900	7085	Ports et frais accessoires facturés	-
			70	Autres produits	-
61	**Services extérieurs**	**3 800**	**74E**	**Subventions d'exploitation**	**-**
611	Sous-traitance générale	-	740E	Europe - Exploitation	-
613	Locations	3 500			
614	Charges locatives et de copropriété	-	741E	Etat - Exploitation	-
615	Entretien et réparations	-			
6152	Entretien et réparations costumes et décors	-	7442E	Région - Exploitation	-
616	Primes d'assurance	300			
617	Etudes et recherche	-	7443E	Département - Exploitation	-
618	Divers	-			
			7444E	Commune - Exploitation	-
62	**Autres services extérieurs**	**1 417**	**74A**	**Subventions d'actions**	**-**
621	Personnel extérieur à l'association	-	740A	Europe - Action	-
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-			
623	revues Bricabracs	407	741A	Etat - Action	-
624	Transports de biens et collectifs du personnel	-			
625	Déplacement, missions et réceptions	420	7442A	Région - Action	-
626	Frais postaux et frais de télécommunications.	260			
627	Services bancaires et assimilés	120	7443A	Département - Action	-
628	Divers (adhesion icem, cira,1000B,assodev)	210			
			7444A	Commune - Action	-
63	**Impôts, taxes et versements assimilés**	**-**	**74**	**Autres subventions**	**-**
631	Taxes sur les salaires	-	748E	Autres subventions d'exploitation	-

635	Autres impôts et taxes	-	748A	Autres subventions d'action	-
64	**Charges de personnel**	**33 813**			
64	Salaires bruts permanents	21 416	**745**	**Subventions aus postes (aides à l'emploi)**	**-**
64i	Salaires bruts intermittents	-	7450	ASP	-
64	Charges patronales permanents	12 047			
64i	Charges patronales intermittents	-	**74**	**Autres subventions**	**-**
64	Autres charges de personnel	350	746	Sociétés civiles…	-
			747	Organismes professionnels	-
65	**Autres charges de gestion courante**	**-**	**75**	**Autres produits de gestion courante**	**33 750**
651	Redevances pour concessions, brevets, licences	-	751	Redevances pour concessions, brevets, licences	-
651	Droit AGESSA, SACEM d'auteurs, MDA	-	754	Collectes, dons, mécénat, fondations	33 750
658	Charges diverses de gestion courante	-	756	Cotisations	-
			758	Produits divers	-
66	**Charges financières**	**-**	**76**	**Produits financiers**	**-**
661	Charges d'intérêts	-	7616	Intérêts créditeurs	-
668	Autres charges financières	-			
67	**Charges exceptionnelles**	**-**	**77**	**Produits exceptionnels**	**-**
671	Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-	771	Produits exceptionnels S/OP gestion	-
678	Autres charges exceptionnelles	-	778	Autres produits exceptionnels	-
68	**Dotations aux amortissements, provisions**	**-**	**78**	**Reprises sur amortissement et provisions**	**-**
681	Dotation aux amortissements et provisions	-	781	Reprises sur amortissements et provisions	-
689	Engagement à réaliser sur ressources affectées	-	789	Report des ressources non utilisées	-
	Excédent	**-0**		**Déficit**	**-**
	TOTAL DES CHARGES	**40 350**		**TOTAL DES PRODUITS**	**40 350**
86	**Emplois des contributions volontaires**	**25 692**	**87**	**Contributions volontaires en nature**	**25 692**
861	Mise à disposition gratuite (biens, locaux, matériel)	-	870	Bénévolat	25 692
862	Prestations	-	871	Prestations en nature	-
864	Personnel bénévole	25 692	874	Dons en nature	-